



Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet du Theil ! <http://letheildebretagne.fr>

Contribuez, aimez, partagez les infos sur facebook <http://www.facebook.com/letheildebretagne>

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020

Eglise. Choix des mesures à prendre pour mise en sécurité de l'édifice. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise JOUBREL (maçonnerie – pierre de taille) de La Mézière, s'élevant à 5 380 € ht soit 6 456 € ttc pour le frettage de la pointe de la flèche (compris la location de deux nacelles de 57 m de hauteur). Cette mesure permettra de réduire le périmètre de sécurité établi autour de l'Eglise dont l'accès restera toutefois interdit au public.

Convention d'occupation précaire pour terres agricoles aux Croisettes. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation précaire d'une durée de 2 ans concernant 6 ha de terres agricoles, situées aux Croisettes, avec Monsieur Fabien Desille, agriculteur.

Opposition au transfert de la compétence PLUi à Roche aux Fées Communauté au 1^{er} janvier 2021. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de s'opposer au transfert de la compétence PLUi à Roche aux Fées Communauté.

Service Public de l'Assainissement Collectif. Rapport sur le prix et la qualité du service - Année 2019. Le Conseil Municipal évoque la problématique des eaux parasites et de l'insuffisance de contrôle des réseaux par le délégataire, et décide d'adopter à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'année 2019.

Service Public d'Assainissement Collectif. Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire pour l'année 2021 les tarifs du service d'assainissement collectif fixés pour 2020, à savoir :

- prime fixe annuelle : 40 € par abonné
- prix du m3 (part variable) : 1.35 €

Convention d'utilisation des missions facultatives du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention générale d'utilisation des missions facultatives du centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine.

Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.

Annule et remplace la délibération n° 40/2020. Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et d'éviter la surcharge des ordres du jour des séances du conseil municipal, le Conseil décide à l'unanimité, pour la durée de son mandat, de confier au Maire certaines des délégations prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire doit rendre compte à chaque Conseil Municipal des décisions arrêtées en application de cette délégation.

Autorisation du Conseil Municipal au Maire pour le recrutement de contractuels. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, pour la durée de son mandat, conformément à la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, d'autoriser Monsieur Maire à recruter des contractuels autant que de besoin.

Dispositif « Argent de poche ». Modification des modalités de fonctionnement. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reconduire le dispositif destiné aux jeunes de 16 à 18 ans selon les modalités préalablement définies et de l'ouvrir aux différentes périodes de vacances scolaires, à savoir dès les prochaines vacances de la Toussaint, selon les besoins et les capacités d'accueil des services municipaux chargés de l'encadrement des jeunes avec des horaires adaptés à la saison.

Jumelage avec Miescisko en Pologne : désignation d'un représentant du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Christophe Lecomte pour représenter le Conseil Municipal du Theil de Bretagne au sein de l'association Miescisko-Pologne.

.../...

.../... Désignation d'un Correspondant Défense (CORDEF).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Christophe Lecomte en tant que Correspondant Défense (CORDEF) de la Commune du Theil de Bretagne.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil Municipal le **lundi 2 novembre à 20h00**, à la Mairie Salle du Conseil Municipal.

LISTE ELECTORALE

Si vous venez d'atteindre votre majorité, ou si vous venez de vous installer au Theil de Bretagne, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale en vous présentant à la Mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance EDF, téléphone....) ou via le site internet « service-public.fr ».

Pensez également à signaler à la Mairie toute modification : mariage ou changement d'adresse à l'intérieur de la commune.

ATTENTION, en cas de changement d'adresse non signalée, vous risquez une radiation des listes électorales et donc de ne pas pouvoir voter aux prochaines élections.

A noter, les prochaines élections sont les Elections Départementales et Régionales qui se dérouleront en 2021.

INSCRIPTION DES ENFANTS EN MATERNELLE - RENTRÉE 2021

Les écoles doivent déjà prévoir les effectifs pour la **rentrée 2021**. Si votre enfant est né **avant septembre 2019**, il pourrait être scolarisé en septembre 2021 ou janvier 2022.

Pour son inscription, merci de prendre contact, selon votre choix :

- école publique : Marie Alonso, directrice au 02 99 47 79 29
- école privée : Valéry Naulet, directeur au 02 99 47 74 80

BUS FRANCE SERVICE

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives, aide à l'e-administration, rédactions de vos courriers Prochains permanences au Theil de Bretagne : **mardi 3 et mardi 24 novembre, horaires de 12h à 13h et de 14h à 18h** devant la salle communale. Les médiateurs sont joignables au 07 78 81 92 05 et pimmsmobile35@pimms.org

MATINÉE PRÉPARATION DÉCORATIONS DE NOËL

Pour égayer les rues du Theil avec de nouvelles décorations de Noël, une matinée bricolage est programmée le **samedi 28 novembre à partir de 9h**.

Rendez-vous fixé au stade municipal. Petits et grands seront les bienvenus pour cette activité proposée par la comité "Cadre de vie".

Si vous avez chez vous des décorations en bon état que vous n'utilisez plus, vous pouvez les déposer en mairie d'ici cette date ou les amener avec vous.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Tous les matins 8h30 à 12h30 et lundi après-midi, 13h30 à 18h30.

SOIRÉE POT-AU-FEU DE L'OGEC, Ecole Privée

L'OGEC du Theil organise, comme chaque année, sa traditionnelle soirée "pot-au-feu" qui sera en version "à emporter" pour cette session du **21 novembre 2020**. Un repas unique à 12€ vous est proposé en pré-vente auprès des parents d'élèves de l'école Sainte Marie, du restaurant "Le Theillais" et de la boulangerie "Au Saveurs du Theil". Ce repas se compose d'une soupe, du plat complet de pot-au-feu, de fromage, d'une pomme et d'une pâtisserie (boissons non comprises). Les commandes seront à récupérer au restaurant "Le Theillais" le **samedi 21 novembre 2020 entre 18h et 20h**. Merci de votre participation.



SOIRÉE COUSCOUS-JAMBALAYA, Amicale de l'Ecole Publique



"Une soirée chez soi, en famille ou avec quelques amis sans faire la cuisine !". L'amicale de l'école publique du Theil de Bretagne vous propose cette année une vente de repas à emporter le **samedi 5 décembre** : Couscous ou Jambalaya (Poulet, riz, légumes et ses épices, plat traditionnel de la Louisiane). 12 € le repas pour adulte, 6 € la part enfant (plat+fromage+dessert).

Les tickets sont à retirer auprès de la boulangerie "Au saveurs du Theil", le bar-restaurant au "Roche K'Fée", au restaurant/traiteur "Le Theillais" ou auprès des parents d'élèves de l'école.

Les repas seront à retirer à **partir de 18h** au restaurant/traiteur "Le Theillais". Si vous le souhaitez, vous pouvez déposer vos récipients jusqu'à 15h.

Nous comptons sur vous ! L'Amicale Publique

MÉDIATHÈQUE

"Une p'tite histoire passait par là" : le **vendredi 13 novembre 2020 à 10h00**. Nous vous proposons une séance en musique pour les bébés lecteurs (0-3 ans) animée par Fanny, n'oubliez pas de vous inscrire au préalable. Animation gratuite.

"La tête dans les histoires" : le **vendredi 13 novembre 2020 à 17h30**

Fanny vous propose son sac à histoires, cette animation est offerte aux enfants de 3 à 6 ans et aux adultes qui les accompagnent.

Attention : Nous reprenons nos horaires du samedi et du dimanche.

Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, vendredi 14h-18h30, samedi et dimanche 10h30-12h30.

Nous contacter : 02 99 47 73 55 ou bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr



ESPACE DE VIE SOCIALE CROCQ'VACANCES

Animations bricolage :

Cette année nous bricolerons pour la fête des lumières sur le thème de la Russie. Afin d'égayer cette fin d'année un peu morose nous réaliserons comme l'année passée une vitrine éphémère qui émerveillera petits et grands. Pour réaliser cette vitrine nous avons besoin de bonnes volontés pour tailler, coudre et peindre en toute convivialité ! Aucune compétence spécifique n'est requise ! Participation libre et gratuite, matériel fourni. Dans les locaux de l'EVS

Les mardis : 03, 10, 17 et 24 novembre et 01 décembre de 9h30 à 11h30

Les jeudis : 05, 12, 19, 26 novembre de 14h00 à 16h00

Accompagnement à la parentalité :

Atelier parents : Le **21/11 à 10h00** à l'espace de vie sociale/atelier peinture sous toutes ses formes pour les 0/3 ans

Le **28/11 à 10h00** à l'EVS plein de surprises en attendant Noël... atelier bricolage pour toute la famille à l'EVS à 10h00.

Repair café le 21/11/2020 :

Zone de gratuité spécial Noël / se débarrasser en faisant plaisir !

Pose des objets de 11h00 à 12h00 et récupération à partir de 17h30

Apportez des jeux et jouets en bon état et objets pouvant faire de jolis cadeaux.

Réparation des objets de 14h00 à 18h00 dans le respect des gestes barrière.

CHEMINS ET RANDONNÉES RETIERS-LE THEIL

Programme des randonnées (différentes distances) sur le mois à venir :

07/11 : Janzé "La Robidelais" et/ou tour de Janzé : 12kms, 10kms, 8kms. Départ 14h, parking de la gare à Janzé. Covoiturage 13h45, place Miescisko, Retiers.

14/11 : Domalain "Le Pas Livard" et Montgerheux : 13 kms, 11 kms, 8 km. Départ 14h, parking du complexe sportif. Covoiturage 13h40, place Miescisko, Retiers.

21/11 : Martigné "Le Tour de l'Etang" : 11kms, 8kms. Départ 14h, parking du Sacré Cœur à Martigné Ferchaud. Covoiturage 13h45, place Miescisko, Retiers.

28/11 : Coësmes-Sainte Colombe "Le Manoir de la Grée" : 12kms, 10kms. Départ 14h, covoiturage 13h50, place Miescisko à Retiers.

Merci de bien respecter les consignes COVID :

- Port du masque obligatoire lors des regroupements d'arrivée et de fin de randonnée et pour les personnes qui se font covoiturer ;

- Pointage obligatoire de tous les participants à la rando : dès votre arrivée vous adresser à M. Cocault qui assurera ce pointage ;

- Port du masque fortement conseillé pendant la randonnée ; organisation de sous groupes de 10 personnes (pendant toute la randonnée vous devrez rester dans le même groupe) ;

- Suppression du pot collectif de fin de randonnée.

Pour tous renseignements, contacter : Jean-Louis Cocault 06 31 23 81 96, Michelle Clouet 06 84 40 78 36 ou michelle.clouet@laposte.net

A FOND LA GYM

En cette année un peu exceptionnelle, notre association va pouvoir perdurer grâce à l'aide de notre équipe de mairie. De ce fait, nous vous proposons 2 créneaux de cours en salle communale : le **jeudi de 17h à 18h** et de **19h30 à 20h30**. Christelle, notre éducatrice sportive (diplômée d'état) nous fera travailler le corps et l'esprit : du fitness en respect avec notre santé ; chorégraphie d'échauffement, travail au sol avec abdo/fessiers, puis étirements pour finir.

Cotisation de 90 €/an : pour nous découvrir, un cours d'essai vous est offert.

Laurence Boussin 06 63 73 66 32 – laurence.boussin@orange.fr

LA GENDARMERIE RECRUTE !

En 2020, plus de 10 000 postes proposés. Plusieurs recrutements possibles, de 17 à 40 ans, sans conditions de diplôme jusqu'à bac +5.

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie de Rennes

85, boulevard Clemenceau, 35 200 Rennes

cir.rennes@gendarmerie.interieur.gouv.fr - 02 99 32 52 90 – www.lagendarmerierecrute.fr

Venez nous Rencontrer !

DÉCLAREZ VOS RUCHES

Entre le 1er septembre et le 31 décembre, obligation annuelle pour toutes les colonies d'abeilles.

Procédure simplifiée de déclaration en ligne :

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉS

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site pour retrouver toutes les infos sur les réunions, les débats et animations diverses. Roche aux Fées Communauté, 02 99 43 64 87 ou www.cc-rocheauxfees.fr

Parution le lundi 26 octobre 2020
Pour Infos-Le Theil n° 257 articles à déposer pour le **15/11/2020** à la mairie.

Responsable de publication : Benoît Clément

Rédaction et impression : Cyrille Poinson, Emilie Boué

et Secrétariat Mairie 02.99.47.74.07 - mairie.leteildebretagne@wanadoo.fr
660 exemplaires.

